

Défaites symboliques, victoires serrées et quatre communes basculent au soir du second tour

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

23 mars 2026



Chute d'un bastion. À Goyave, Ferdy Louisy n'est plus maire. Jean-Luc Edom s'est imposé haut la main, profitant pleinement du report des voix de Bernard Zora, de Maryse Josiane Citronnelle et d'une mobilisation en hausse des électeurs : 55,54 % de participation au second tour, contre 59,62 % au premier. Avec 2 035 voix (61,06 %), il devance largement son adversaire qui en obtient 1 298 (38,94 %). La défaite de Ferdy Louisy constitue l'un des enseignements majeurs de ce second tour des élections municipales. Homme au caractère trempé, il s'était imposé comme un acteur incontournable de la scène politique guadeloupéenne. Mais dans sa commune, il semblait avoir perdu pied. Ses concurrents n'avaient d'ailleurs qu'un seul objectif : le faire chuter. Président du parc national de Guadeloupe et président du syndicat de l'eau SMGEAG, Ferdy Louisy

devra digérer une défaite qui s'annonce amère.

Au Gosier, Michel Hotin l'emporte d'un souffle. C'est une victoire au finish. Michel Hotin remporte l'élection avec une avance infime de 107 voix sur son adversaire Keeter Sylvain. Soit 4 811 suffrages (50,56 %) contre 4 704 (49,44 %). Un scénario que personne n'avait imaginé. Parfait inconnu sur la scène politique locale, Keeter Sylvain a pourtant tenu tête au candidat sortant. Mais ce scrutin pourrait bien ne pas suffire à refermer la période de turbulences qui secoue la ville du Gosier depuis deux ans.

À La Désirade où le taux de participation est exemplaire (83,38 % au lieu de 77,18 % au premier tour), Loïc Tonton, 750 voix (56,48 %) conserve son fauteuil de maire face à Jean-Claude Pioche, 578 voix (43,52 %).

Saint-François n'a guère plus voté au second tour qu'au premier. Le maire sortant Jean-Luc Périán, conserve son fauteuil de maire. Il totalise 3 427 voix (53,67 %) et devance Sophie Péroumal 1 980 voix (31,01 %) et Teddy Mary, 978 voix, (15,32 %).

À Saint-Claude Fabrice Minatchy sort vainqueur d'un scrutin qui a beaucoup hésité à désigner son vainqueur : 1 875 voix (42,24 %) contre 1 698 voix (38,25 %) à Cédric Michel Vitalis, 592 voix (13,34 %) à Thierry Panol, 274 voix (6,17 %) à Rebecca Coupan.

À Sainte-Anne Francs Baptiste est reconduit au mandat de maire 3 747 voix (38,64 %) contre Diana Perran 3 490 voix (35,99 %) et Lydia Faro épouse couriol 2 461 voix (25,38 %).

À Trois-Rivières, la bataille s'annonçait serrée. Jean-Louis Francisque s'en sort haut la main. Il totalise 2 350 voix (52,20 %) et devance Jimmy Fausta, 2 152 voix (47,80 %).

À Grand-Bourg, le coup est passé tout près. La maire en place Maryse Etzol 1 826 voix, (50,55 %) ne devance son adversaire Yohann Selbonne que de 40 voix, puisqu'il totalise 1 786 voix, (49,45 %).

À Gourbeyre Claude Edmond garde son fauteuil de maire avec 1 356 voix, (45,15 %) et devance Marguerite Civis, 1 136 voix (37,83 %) et Fabienne Sylvie Thomas, 511 voix (17,02 %).

À Anse-Bertrand un petit événement s'est produit. Daniel Moustache, 1 732 voix, (52,71 %) supplante Édouard Delta, 1 554 voix (47,29 %). C'est avec Baie-Mahault, Goyave et Port-Louis l'une des quatre communes qui ont vu basculer la majorité municipale et qui ont ainsi changé de maire.

À Port-Louis, on assiste à un chassé-croisé. L'ancien maire Victor Urbain Arthein, 2 058 voix (53,45 %) reprend à Jean-Marie Patrice Hubert 1 792 voix, (46,55 %) le fauteuil de maire que celui-ci lui avait ravi en 2020.

À Baie-Mahault, avec 6 476 voix, Michel Mado a infligé une défaite sans appel à Ary Chalus (4 021 voix) qui a été maire de 2001 à 2015 puis conseiller municipal. Sylvie Chammougou-Anno recueille 1 315 suffrages.